



Communiqué de presse

**Conseil municipal du
lundi 11 décembre 2023**

Vendredi 8 décembre

Le prochain conseil municipal de la Ville de Saint-Herblain se tiendra le **lundi 11 décembre dans la salle du conseil municipal de l'Hôtel de Ville, à partir 14 h**. Ouvert au public, il sera également retransmis en direct sur saint-herblain.fr.

En ouverture de cette séance, les élu·es et élus sont appelés à approuver un **vœu pour la paix au Proche-Orient**, demandant notamment à l'Etat français d'œuvrer pour un cessez-le-feu immédiat à Gaza et de reconnaître l'État de Palestine sans délai.

50 délibérations suivront, parmi lesquelles :

- Le **rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes** en 2022 au sein de la Ville de Saint-Herblain,
- Le **rapport et le débat d'orientation budgétaire 2024** : il permettra d'exposer le cadre financier national, le contexte local et les priorités politiques qui conduisent à l'élaboration du budget 2024 de la Ville,
- L'**adhésion au groupe Agence France Locale**, une banque non-commerciale dédiée à l'investissement public, afin d'anticiper sur les besoins d'emprunts de la Ville 2025 ou 2026,
- L'avis de la commune pour mener la réflexion sur le **projet de création du périmètre de protection des espaces agricoles et naturels (PEAN)** sur le Pôle Loire-Chézine. Le PEAN permettra de sanctuariser des terrains non-constructibles pour lutter contre la spéculation foncière et permettre le développement de l'agriculture périurbaine.

Contact presse
Ville de Saint-Herblain
Cabinet du Maire
Service communication
Tél : 02 28 25 20 31
communication@saint-herblain.fr

